



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120740

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 25/08/2021 13H54 C:000032 I:29419
V/REF : 791536
V/Email reçu le Mercredi 25/08/2021 à 13H54

SEMCODA
AGENCE BRESSE-DOBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 0191
IMMEUBLE : RES DE LA REYSSOUZE
2/4/6/8 RUE NICOLAS FARET
6A/6B, RUE PAUL PAINLEVE
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 27 Décembre 2021

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 8 RUE NICOLAS FARET - BOURG EN BRESSE - BADGE ACCES A L'AGENCE SEMCODA
BOURG AU BESOIN

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACER LA VITRE SUR LA PORTE D'ENTREE DU HALL

Donneur d'ordre : M. D. LAURENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Pose de vitre(s) - Travaux de vitrerie.

LE 27 AOUT 2021 A 13H45

PRISE DE COTES DE LA VITRE A REMPLACER

LE 7 DECEMBRE 2021 A 16H30

VITRAGE CASSE A LA POSE

PREVOIR UNE NOUVELLE INTERVENTION

LE 22 DECEMBRE 2021 A 13H00

REMPLACEMENT DU VITRAGE

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	1	36,97		36,97
0,75	H.Ouvrier Qualifié le 27/08	1	59,50		44,62
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	5	36,97		36,97
0,75	H.Ouvrier Qualifié le 22/12	5	59,50		44,62

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120740

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Vitrage H1373*L817 44/2 clair 8.8mm	1	95,12	95,12
TOTAL H.T.				258,30
T.V.A. a 10,00%				25,83
TOTAL T.T.C.En EURO				284,13

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 791536 du 25/08/2021

Pr. 13h54

SEM CODA
AGENCE BRESSE-DOMBES
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

SERVIMO BOURGOGNE SAS
550 Route de Ternant
01570 FEILLENS

Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page

Fournisseur

Référence : 544126-S2497

8 RUE NICOLAS FARET
01000 BOURG EN BRESSE

Lieu d'intervention

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

N° : 598 073 du 25/08/2021

THCVITPCI Tvx hors contra Vitrierie Partie cne int. 1
00191-00006-00001 8 RUE NICOLAS FARET

01-EE-2215-ENT-6156310

Délai

Date limite exécution : 14/09/2021

Observations

BADGE ACCES A L'AGENCE DE BOURG SI NECESSAIRE
Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra
s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Mt	Qté
VITRERIE	1,00	
REPLACEMENT VITRE SUR PORTE HALL ENTREE DU		
8 RUE NICOLAS FARET		

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LAURENT DOMINIQUE le 25/08/2021

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

La Responsable d'Agence,
Mme S. GUILLERY

SERVIMO BOURGOGNE
S.A.S au capital de 15.000 €
550 route de Ternant
01570 FEILLENS
Tél. 03 85 20 30 60 - Fax 03 85 20 28 00
R.C.S BOURG-EN-BRESSE 798 123 030

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEM CODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA AGENCE BRESSE-DOMBES

25/08/2021 à 13:51

Taxe sur la valeur ajoutée

S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon

CS 91007

01009 BOURG en BRESSE CEDEX

Tél: 04.74.22.40.66



Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCO.D.A**

Adresse : **AGENCE BRESSE-DOMBES 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE CEDEX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement

Autre (précisez la nature du local d'habitation) :

Les travaux sont réalisés dans :

☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble

☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **8 RUE NICOLAS FARET 01000 BOURG EN BRESSE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)

☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés

☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures

☐ Cloisons intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques

☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %

☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE** le **25/08/2021**

Signature du client ou de son représentant

M^{me} **Nadia-DIAF**

DIRECTION des Agences

Numéro: 791536